



Lettre économique d'Algérie

N° 65 – octobre 2017 (30/10/17)

© DG Trésor

Economie

Adoption en Conseil des ministres du projet de Loi de finances 2018

Budget prévisionnel pour les trois prochaines années :

Mds DZD	2018	2019	2020
Dépenses de fonctionnement	4584	4789	4799
Dépenses d'équipement	4043	2773	2570
Total dépenses	8628	7562	7369
Fiscalité pétrolière	2776	2957	3013
Ressources ordinaires	3938	4045	4350
Total recettes	6714	7002	7364
Déficit prévisionnel	-1914	-559	-5

Le PLF18 prévoit aussi :

- d'autoriser le ministère des finances à procéder à des opérations d'émission souveraines à moyen et long termes destinées aux personnes physiques et aux personnes morales pour participer au financement des infrastructures et/ou des équipements publics marchands de l'Etat.
- Permettre à la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourses (Cosob) de coopérer avec des homologues étrangers. Adaptation du cadre législatif afin de permettre à la Cosob de devenir signataire de l'accord multilatéral de l'organisation internationale des commissions de valeurs.

Le gouvernement a formulé le projet de loi de finance 2018 (PLF18), adopté le 11 octobre en Conseil des ministres et déposé auprès du Bureau de l'Assemblée populaire nationale (APN), à la commission des finances et du budget le 16 octobre.

➤ Du côté des recettes (+19% pour 2018):

- Création d'un impôt sur la fortune (ISF) en remplacement de l'impôt sur le patrimoine. Intégration dans le calcul de l'ISF des éléments suivants : meubles meublant, bijoux, dépôts et cautionnements, contrats d'assurances en cas de décès.
- Augmentation des taxes suivantes : produits pétroliers (prix à la pompe +18%), vente de produits énergétiques (augmentation de 0,3% de l'électricité et du gaz), produits tabagiques de 21 dinars par paquet (et augmentation de la taxe intérieure de consommation sur le tabac de l'ordre de 500 DZD par kilo), taux de retenue à la source applicable aux dividendes pour les résidents augmenté de 10% à 15%, sur la publicité foncière, sur les activités polluantes plus-value attendue pour le budget de l'Etat de 142 Mds DZD ou 1,1 Md EUR) et celles relatives à la propriété intellectuelle.

➤ Du côté des dépenses (+25% pour 2018):

- Contribution exceptionnelle de 500 Mds DZD (3,7 Mds EUR) au profit de la CNAS et 400 Mds DZD (3 Mds EUR) pour le règlement des créances détenues sur l'Etat.
- Augmentation de 34% du soutien à l'accès à l'habitat (2,9 Mds EUR), +5,3% pour les infrastructures économiques et administratives (2,9 Mds EUR), +19% pour celles de l'éducation/formation (0,9 Md EUR) et +50% dans la ligne « divers » des dépenses d'équipement (6,7 Mds EUR). Augmentation de 26% des dotations aux comptes d'affectations spéciales et bonifications des taux d'intérêts (4,8 Mds EUR).

➤ Mesures pour lutter contre l'informel :

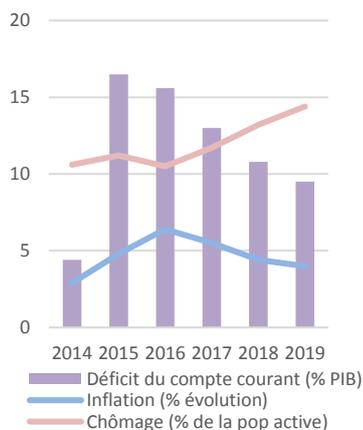
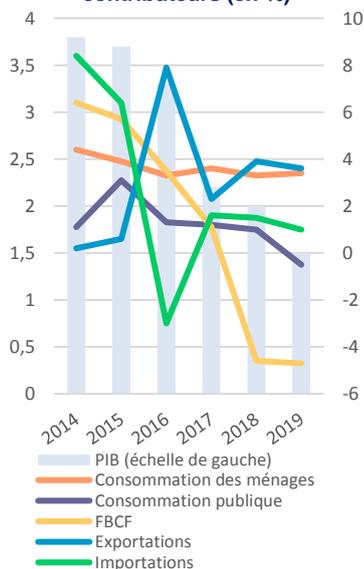
- 1) En cas de disproportion marquée entre le train de vie et les revenus, la base d'imposition sur le revenu global pourra être déterminée en intégrant certains éléments de train de vie dans le calcul de l'impôt.
- 2) Les factures supérieures à 100 000 DZD ne seront pas déductibles pour la détermination du bénéfice net local si elles sont payées en espèce.
- 3) Agents économiques offrant biens et services devront mettre à disposition du consommateur des terminaux de paiements électroniques, sous peine d'une amende de 50 000 dinars.
- 4) Concessionnaires automobiles devront désormais transmettre à l'administration fiscale un état détaillé de leurs clients ayant acquis un véhicule de tourisme dont le prix dépasse les 10 MDZD. Idem pour les bijoutiers et commissaires-priseurs.
- 5) Les contribuables soumis à la TVA et à la TAP seront tenus de présenter sur demande de l'administration fiscale l'ensemble des documents versés aux dossiers clients.
- 6) Multiplication par 10 des amendes liées au droit du travail (exemple: paiement d'un travailleur sans fiche de paie).



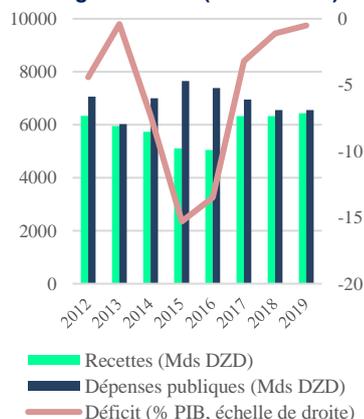
Economie

Les institutions de Bretton Woods actualisent leurs prévisions des principaux indicateurs macroéconomiques

Croissance du PIB et de ses contributeurs (en %)



Budget de l'Etat (selon le FMI)



Source : FMI, Banque mondiale

La Banque Mondiale a publié son rapport semestriel de suivi de la situation économique dans la région MENA tandis que le FMI a actualisé sa base de données dans le cadre du World Economic Outlook. A retenir pour l'Algérie :

▪ **Croissance économique**

Initialement estimée à 4,2%, le FMI a revu son estimation à 3,3% en 2016. Pour 2017, le fonds prévoit une croissance de 1,5% (supérieure de 0,1 point aux dernières prévisions) et un niveau de PIB par habitant atteignant 4225 USD, contre 3902 USD en 2016. Pour 2018 et 2019, le FMI prévoit une croissance respective de 0,8% et 1,5%.

De son côté, la Banque mondiale estime que la croissance pour 2017 sera de 2,2%, basée en partie sur une dépense publique plus importante que celle prévue par le FMI ainsi qu'une forte production dans le secteur des hydrocarbures (7,1% au premier trimestre). La BM a revu ses estimations à la hausse pour les trois années à venir du fait notamment d'une contribution positive de la consommation publique, initialement prévue négative sur la période 2016/2020. La consommation privée est le contributeur de la croissance qui affiche l'évolution la plus importante en 2017, à 3,6%, tandis que la formation brute de capital fixe est prévue de croître de seulement 1,1% (contre une moyenne de 5,2% entre 2014 et 2016).

Sur le plan sectoriel, la BM prévoit que la croissance du secteur des services sera plus faible en 2017, à 1,2% (pour une moyenne de 4,3% sur les trois dernières années). Le secteur agricole devrait croître de 2,2% en 2017 (après 1,8% en 2016 et 6% en 2015) et le secteur industrie de 3,2% (6,2% en 2016, 1,8% en 2015).

▪ **Inflation et chômage**

Les deux institutions s'accordent sur le niveau de l'inflation : 6,4% en 2016, 5,5% en 2017 et 4,4% pour 2018. Sur le chômage, le FMI table sur une progression régulière, à 11,7% sur l'année en cours, 13,2% en 2018 et 14,4% en 2019.

▪ **Comptes publics**

Selon le FMI, après une diminution des recettes de l'Etat de 1,2% en 2016, elles sont prévues d'augmenter de 25% en 2017 et de se stabiliser en 2018. Du côté des dépenses, la baisse de 3,6% en 2016 sera suivie par une nouvelle baisse de 5,8% en 2017. Au total, le déficit budgétaire estimé pour 2017 est de 3,2% pour le FMI, et 11,5% pour la BM. Cet écart s'explique par une prévision d'assainissement budgétaire beaucoup plus lent par la BM que celui prévu par le FMI.

▪ **Compte courant**

Les deux institutions ont des prévisions similaires concernant le solde du compte courant. En 2016, celui-ci présentait un déficit estimé à 15,6% du PIB selon la BM (16,5% selon le FMI). Ils devraient se réduire pour les trois prochaines années, à hauteur de 13% en 2017 ; 10,8% en 2018 ; et 9,5% en 2019.

En 2017, le volume des exportations de biens devrait progresser de 1,7% en 2017 (après une augmentation de 7,9% en 2016) et de 1,9% en 2018, selon le FMI. Tandis que le fonds prévoit une poursuite de la contraction des importations de 1,4% en 2017 et 5,9% en 2018, la BM prévoit pour sa part une augmentation de celles-ci 1,6% en 2017 et 1,5% en 2018.

Rapport Banque Mondiale : <http://pubdocs.worldbank.org/en/128781507729272018/MEM-Oct2017-Algeria-FRE.pdf>



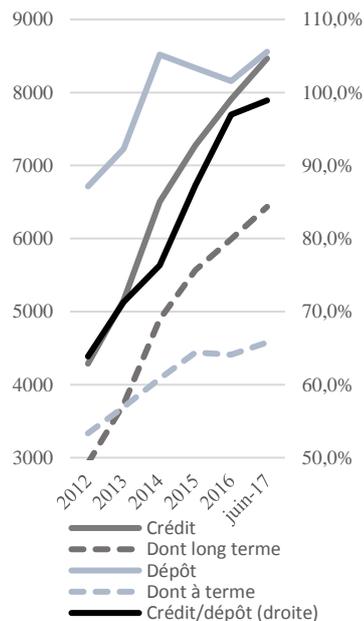
Economie

La Banque d'Algérie publie les statistiques financières et monétaires au premier semestre 2017

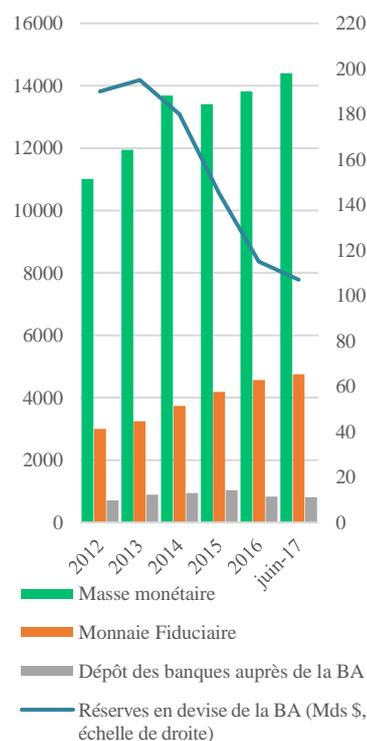
Lien vers le rapport :

http://www.bank-of-algeria.dz/pdf/Bulletin_39f.pdf

Crédits et dépôts des banques commerciales (Mds DZD, hors Etat)



Indicateurs monétaires (Mds DZD)



Source : Banque d'Algérie

La Banque d'Algérie a publié les statistiques monétaires et financières du premier et deuxième trimestre de l'année en cours. Voici les principaux points à retenir :

❖ **Crédits à l'économie et dépôts aux banques commerciales**

Par rapport à juin 2016, les crédits à l'économie ont progressé de 9,5% à l'issu du premier semestre 2017, une augmentation identique à celle observée à la même période l'année dernière. Plus précisément, les crédits accordés au secteur privé ont enregistré une hausse de 15,6% tandis que ceux accordés au secteur public ont augmenté de seulement 3,6%. Désormais, le stock de crédits au secteur privé (4300 Mds DZD) est supérieur à ceux du secteur public (4166 Mds DZD).

Les dépôts ont augmenté de 3,8% sur la même période et atteignent ainsi 8841 Mds DZD. Le ratio crédit/dépôt est à présent de 91% alors qu'il était de 89% en juin 2016 et 80% sur l'année 2015. On notera que ce ratio est de 81% pour le secteur privé et de 128% pour le secteur public. Par ailleurs, 76% des crédits ont une maturité à longue échéance, tandis que seul 53% des dépôts sont à terme, pouvant jouer sur la liquidité des banques.

❖ **Banque centrale et masse monétaire**

A l'actif du bilan de la Banque d'Algérie, les réserves en devises étrangères sont évaluées à 11578 Mds DZD en juin, soit 106 Mds USD (contre 112 Mds USD au début de l'année). Par ailleurs, les opérations de refinancement qui avaient débutées au second semestre 2016 représentaient en juin de l'année en cours 386 Mds DZD (3,6 Mds USD), contre 432 Mds DZD (3,9 Mds USD) fin 2016.

Du côté du passif du bilan de la Banque d'Algérie, les dépôts de l'Etat sur son compte auprès de la Banque centrale (FRR) étaient de 316 Mds DZD en juin, à peine 3 Mds USD. Pour rappel, ils représentaient 73 Mds USD en 2012 et 8 Mds USD fin 2016. Vis-à-vis du secteur bancaire entier (banques commerciales + banque centrale), l'Etat était débiteur à hauteur de 3065 Mds DZD à l'issu du 1^{er} semestre (il était créancier jusqu'en novembre 2015). Par ailleurs, le montant de monnaie en circulation (monnaie fiduciaire) était de 4662 Mds DZD (43 Mds USD) à la même période, soit 32,4% de la masse monétaire.

❖ **Les différents taux en vigueur**

Parmi les taux directeurs de la Banque centrale : 1) le taux de rémunération de la réserve obligatoire est de 0,5% et n'a pas changé ces dernières années, 2) le taux de constitution de la réserve obligatoire est de 4% depuis juillet dernier (il était de 8% auparavant et 12% avant avril 2016) et 3) le taux de réescompte est de 3,75% (taux utilisé pour les opérations de refinancement). Sur le marché interbancaire, le taux mensuel moyen était de 2,58% en juin dernier, tandis qu'il était de 0,8% au début de l'année et de 0,35% en juin 2016.

Parmi les titres émis par le Trésor : le taux coupon est de 1,55% et 1,57% pour les Bons du Trésor Court Terme (respectivement 3 mois et 6 mois), de 2%, 2,25%, 2,5% et 2,75% pour les Bons Assimilés au Trésor (respectivement pour 1 an, 2 ans, 3 ans et 5 ans) et de 3% à 5% pour les Obligations assimilables au Trésor pour des maturités variant entre 7 et 15 ans.

❖ **Quelques statistiques du secteur réel**

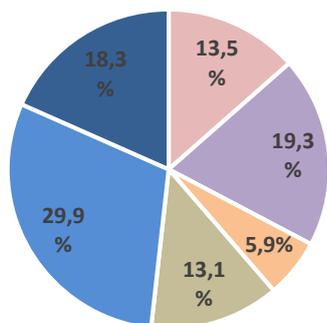
La composition du PIB au 2^{ème} trimestre est comme suit : 17,9% d'hydrocarbures (17,4% en 2014 et 27% en 2014), 27,7% des services (+3,3 points depuis 2014), 17% de l'administration, 12,4% de l'agriculture, 12,1% du BTP et 5,5% de l'industrie. Au premier semestre 2017, les exportations (en dollar) de pétrole brut se sont élevaient à 5 Mds, de condensats à 0,9 Md, des produits pétroliers raffinés à 3,3 Mds, du gaz de pétrole liquéfié à 1,4 Md, du gaz naturel liquéfié à 1,7 Md et de gaz naturel de 3,7 Md. Le tout représentant 94,4% des exportations sur le semestre.



Economie

L'Office national des statistiques présente les comptes nationaux du deuxième trimestre 2017

Répartition de la valeur ajoutée par secteur



- Agriculture
- Hydrocarbures
- Industries
- BTPH
- Services Marchands
- Services Non Marchands

Source : ONS

Selon le rapport de l'Office national des statistiques (ONS), la croissance économique a progressé de 1,5% au deuxième trimestre 2017, contre 3,4% au premier trimestre. Le PIB hors hydrocarbure a pour sa part crû de 2,1%.

Une analyse sectorielle fait ressortir les chiffres suivants :

- ❖ Le secteur des hydrocarbures affiche une croissance négative ce trimestre, à -2,2%, après six trimestres consécutifs de croissance élevée (7,3% en moyenne).
- ❖ Le secteur de l'industrie se maintient à 3,7%, contre 3,3% au trimestre précédent.
- ❖ Le secteur du BTPH a chuté à 2%, le plus faible niveau de croissance depuis fin 2013.
- ❖ Le secteur agricole a pour sa part enregistré une croissance de 1,8%, en ligne avec la croissance observée en moyenne en 2016.
- ❖ Les services marchands ont affiché une croissance de 3,1% et les services non marchands de 1,8%. Plus précisément, le secteur des transports a évolué de 6,5%, le commerce de 0,7%, l'hôtellerie-restauration de 0,4%, les services fournis aux entreprises de 4,6% et les services fournis aux ménages de 3,1%.

En termes de répartition de la valeur ajoutée, les services marchands représentent 30% de la valeur ajoutée totale, suivie du secteur des hydrocarbures (19%), des services non marchands (18%), de l'agriculture (14%), du BTPH (13%) et enfin de l'industrie (6%).

Relations internationales

Visite du Premier ministre russe, Dimitri Medvedev, à Alger

Le Premier ministre russe, Dimitry Medvedev, s'est rendu à Alger entre le 10 et le 11 octobre, dans le cadre d'une visite officielle. A cette occasion, M. Medvedev a été reçu par le président de la République algérienne, Abdelaziz Bouteflika.

Au cours de cette visite, six accords et mémorandums ont été signés en présence du Premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia et de son homologue russe, ainsi que plusieurs ministres des deux pays. Le premier accord porte sur la coopération et l'entraide judiciaire entre les deux pays. Le deuxième accord concerne le programme exécutif de coopération dans le domaine de la santé et le troisième dans le domaine de la formation professionnelle. Les trois mémorandums d'entente qui ont été signés : **1)** entre le groupe Sonatrach et la société russe Transneft portant sur la canalisation et le transport des hydrocarbures ; **2)** dans l'énergie nucléaire civile permettant la coopération et les échanges d'expériences dans ce domaine ; et **3)** dans le domaine pharmaceutique, entre la société privée algérienne Biomap et la société privée russe Biocad.

Relations internationales

Signature d'une convention de coopération avec le Niger dans le domaine du tourisme et de l'artisanat

Une convention de coopération a été signée le lundi 16 octobre à Alger par le ministre algérien du tourisme et de l'artisanat, Hassan Mermouri, et son homologue nigérien, Ahmet Boto.

Cette convention s'inscrit dans le cadre du plan d'action 2017-2019 entre les deux pays et prévoit notamment la mise en place d'un programme de formation pour le développement du tourisme qui consistera en un échange de programmes pédagogiques entre les deux parties, l'organisation d'ateliers de formation au profit des guides touristiques et l'organisation de visites touristiques au profit d'opérateurs, de professionnels et de chercheurs des deux pays.

**Politiques publiques****8^{ème} Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable**

Liste des participants au salon :
<http://era.dz/era/wp-content/uploads/2017/10/Liste-des-exposants-era-2017-avec-logos.-2.pdf>

Le 8^{ème} Salon international des énergies renouvelables, des énergies propres et du développement durable (ERA 2017) s'est déroulé entre le 23 et le 25 octobre 2017 au Centre des conventions d'Oran.

Le Ministre de l'énergie, Mustapha Guitouni, la Ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati et le Wali d'Oran, Mouloud Cherifi, étaient présents pour inaugurer le salon. Les plus grandes entreprises algériennes du secteur étaient présentes, notamment Sonelgaz, Sonatrach, Gica, Condor, etc. ainsi qu'une délégation du Forum des chefs d'entreprises et du CEIMI.

L'évènement a aussi accueilli des entreprises étrangères, au nombre de huit cette année dont deux françaises (Armorgreen et OPAL-RT Europe), deux allemandes (BELECTRIC et German Acces, une turque (SOLIMPEKS SOLAR), une chinoise (POWER CHINA) et deux entreprises mixtes. Toutefois, le nombre d'entreprises étrangères présentes s'est réduit par rapport à l'édition précédente durant laquelle 23 entreprises étrangères (5 françaises dont l'AFD et Business France) étaient alors présentes.

Par ailleurs, ce salon a été l'occasion pour l'entreprise algérienne Condor Electronics, présente à travers sa filiale spécialisée dans la fabrication de panneaux photovoltaïques, de présenter sa nouvelle technologie de fabrication de panneaux photovoltaïques PERC. En effet, Condor a investi dans une unité de production automatique de panneaux solaires qui permettra une production de plus de 130 mégawatts, contre 75 avec l'ancienne unité de production.

Politiques publiques**Convention cadre entre la Coordination des bourses de sous-traitance algériennes et des groupes industriels publics**

Communiqué du Ministère de l'Industrie et des mines :
<http://www.mdipi.gov.dz/?Monsieur-Youcef-YOUSFI-Ministre-de-855>

Une convention cadre a été signée à Alger le 23 octobre entre la Coordination des bourses de sous-traitance algériennes et cinq groupes industriels publics (SNVI, GICA, AGM mécanique spa, IMERAL et Elec El Djazair). Le Ministre de l'Industrie et des mines, Youcef Yousfi, était présent pour la signature.

Elle permettra de promouvoir le partenariat public-privé auprès des entreprises évoluant dans la sous-traitance. Elle facilitera aussi l'accès des PME activant dans la sous-traitance aux groupes industriels. Kamel Agsous, président de la coordination nationale des bourses de sous-traitance, signalait que le nombre d'entreprises évoluant dans la sous-traitance était faible dans le tissu industriel, au regard des standards internationaux.

Par ailleurs, cette convention rentre pleinement dans plusieurs objectifs du nouveau modèle de croissance, à savoir : privilégier le partenariat public/privé, développer les PME et renforcer le taux d'intégration dans l'industrie.

Environnement des affaires**Publication au Journal officiel de la loi n°17-10 relative à la monnaie et au crédit**

Ordonnance n°03-11 relative à la monnaie et au crédit :
<http://www.joradp.dz/FTP/jo-francais/2003/F2003052.pdf>

Après son adoption par le Parlement, la loi n°17-10 a été promulguée au Journal officiel le 11 octobre 2017. Elle vient modifier l'ordonnance n°03-11 de la loi relative à la monnaie et au crédit.

Loi n°17-10 complétant l'ordonnance n°03-11 :
<http://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2017/F2017057.pdf>

L'article 45 de la loi permettait jusqu'alors à la Banque d'Algérie d'acheter et de vendre des effets publics et des effets privés admissibles au réescompte ou aux avances, sans que ces opérations ne soient traitées au profit du Trésor. Par la loi n°17-10 (qui introduit un article 45 bis), la Banque d'Algérie pourra désormais, sur une durée de cinq ans, acheter directement auprès du Trésor, des titres émis par celui-ci à l'effet de participer à : **1)** la couverture des besoins de financement du Trésor, **2)** financement de la dette publique interne et **3)** financement du Fonds National d'Investissement.



Environnement des affaires

Règlement n°17-01, publié au JO n°55 :

<http://www.joradp.dz/FTP/JO-FRANCAIS/2017/F2017055.pdf>

Publication au Journal officiel du règlement n°17-01 relatif au marché interbancaire des changes

Le règlement n°17-01 relatif au marché interbancaire des changes et publié le 10 juillet par la Banque d'Algérie, a été promulgué au Journal officiel n°55.

Les intermédiaires agréés par la Banque d'Algérie sont autorisés à effectuer des opérations change pour leur compte propre ou pour le compte de leur clientèle, au comptant ou à terme.

Les ressources en devises peuvent provenir de : 1) recettes d'exportations hors hydrocarbures et produits miniers, 2) crédits financiers ou emprunts en devise contractés par les intermédiaires agréés, 3) achats effectués sur le marché interbancaire des changes et 4) soldes des comptes devises des clients. De même, les engagements possibles en devises consistent en avances sur recettes provenant des exportations hors hydrocarbures et produits miniers, acomptes liés aux importations, les importations de biens et services, et les services de la dette extérieure.

Pour le marché des changes à terme, les intermédiaires agréés peuvent effectuer des opérations de couvertures contre le risque de change. Ainsi, ils peuvent procéder à l'achat d'options qui donnent la possibilité d'exercer un droit d'achat (option PUT) ou un droit de vente (option CALL) de devises à terme. Ils ont aussi la possibilité d'effectuer des opérations swap consistant en une combinaison de deux opérations de change de sens contraires, l'une au comptant et l'autre à terme.

Environnement des affaires

Lien vers le règlement :

<http://www.bank-of-algeria.dz/html/legist2017.htm>

La Banque d'Algérie publie une nouvelle instruction relative à la domiciliation bancaire

L'instruction n°05-17 du 22 octobre 2017 a été publiée sur le site de la Banque d'Algérie. Elle vient compléter le règlement n°2007-01 du 3 février 2007.

Elle fixe les nouvelles conditions relatives à la domiciliation des opérations d'importation de bien destinés à la revente en l'état. Tandis que toutes opérations d'importations doivent être, sauf exception, domiciliées auprès d'un intermédiaire agréé, aucun délai n'était encore fixé. Cette nouvelle instruction vient préciser que **la domiciliation de toutes les importations de biens destinés à la revente en l'état doit être effectuée au moins trente jours avant l'expédition de la marchandise.**

Par ailleurs, l'importateur de produits revendus en l'état doit à présent constituer une provision d'un montant au moins égal à 120% de la valeur de l'opération d'importation.

Actualité Business France

Business France a aussi organisé le 12 octobre pour Interbev (Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes) un dîner de networking et de promotion de la viande bovine française qui a rassemblé plus de 80 personnes. Interbev a pu, à cette occasion, valoriser l'image de marque commune de la filière « French-beef a taste of terroirs » et souligner le rôle de l'interprofession dans la promotion du cheptel bovin et de la viande bovine français.

Business France a organisé le Pavillon France sur le salon SIMA-SIPSA

La 17^{ème} édition du salon international de l'élevage et de l'agroéquipement (SIMA-SIPSA) s'est tenue à Alger du 10 au 13 octobre. Business France a organisé le Pavillon France sur le salon, en partenariat avec Axema et Bretagne International.

Lors de l'évènement, une trentaine d'entreprises françaises étaient présentes et ont pu promouvoir leur savoir-faire dans les différentes filières agricoles. Axema (Union des Industriels de l'Agroéquipement) a mobilisé plusieurs de ses entreprises adhérentes avec l'appui du bureau Business France d'Alger. En effet, en amont du salon, une mission d'entreprise a eu lieu du 7 au 9 octobre à propos des cultures maraichères, de l'arboriculture fruitière, de la culture de la pomme de terre et de la céréaliculture.

La délégation Axema a ainsi pu visiter plus d'une vingtaine de grandes exploitations agricoles ou de fermes d'élevage, à travers une quinzaine de wilayas et constater le dynamisme de ce secteur ainsi que la bonne adéquation entre l'offre française et la demande algérienne en matériels et machines agricoles et/ou d'élevages.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2017)	41,3 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4225 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2016)	0,745 (86 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2017)	156 ^{ème} sur 189
Taux de chômage (avril 2017)	12,3%
Taux d'inflation (rythme annuel en septembre 2017)	5,9%
Taux de change EUR/DZD (octobre 2017)	134,12
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle octobre 2017)	55,09 USD
Réserves de change (au 30 juin 2017)	106 Mds USD

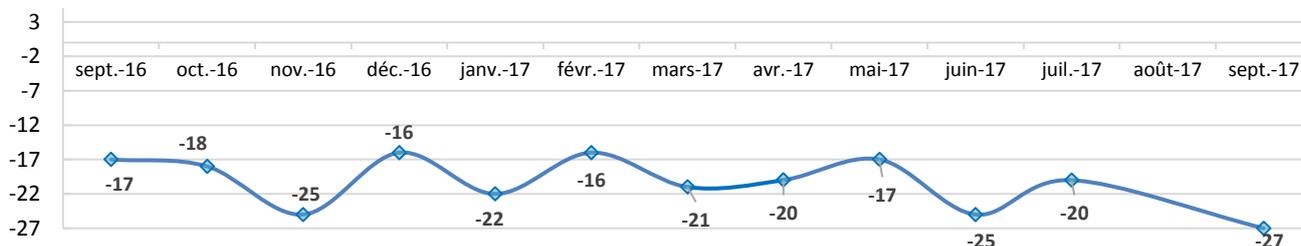
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2014	2015	2016 ^p	2017*	2018*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	214	166	159	175	180
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,8%	3,9%	3,3%	1,5%	0,8%
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD)	156	135	138	141	144
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,6%	5,5%	3,7%	3,1%	2,7%
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	2,9%	4,8%	6,4%	5,5%	4,4%
	Taux d'investissement (en % du PIB)	47,5%	50,9%	53,8%	48%	39%
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	43,4%	34,7%	32,6%	34,2%	28%
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-7,3%	-15,3%	-13,5%	-3,2%	-1,1%
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-38,0%	-37,8%	-29,9%	-27,9%	-26,5%
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-14,5%	-36,5%	-21,2%	-9,3%	-7,7%
	Dettes publiques (en % du PIB)	7,7%	8,8%	20,6%	17,7%	17,7%
	Dettes extérieures brutes (en % du PIB)	1,7%	1,8%	2,7%	4,9%	6,8%
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4 408	2 074	740	740	740
	Balance commerciale (en Mds USD)	0,3	-18,1	-23,1	-22,1	-16,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-13,0	-11,7	-8,4	-9,5	-9,1
	Transferts nets (en Mds USD)	3,3	2,7	2,7	2,9	3,0
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	1,5	-0,7	1,4	1,8	2,2
	Balance courante (en Mds USD)	-9,4	-27,0	-28,8	-28,7	-22,7
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-5,9	-27,5	-26,0	-21,8	-15,6
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15850	15 553	12 725	10 438	9 025
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1 938	-1 490	1 526	4 842	7 559
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6 591	7 651	8 341	9 176	9 953
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13 664	13 731	13 881	15 280	16 583

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Algérie (adresser les demandes à alger@dgtresor.gov.fr).

Auteur : Service Économique Régional d'Algérie
Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Guillaume Dufour

Revu par : Denis Le Fers